Samedi, 12 Juin 1880

SOMMAIRE

UNE CONFÉRENCE DE M. RAMEAU.
LE PONT DE HULL.
ÉCHOS DU JOUR.
LÉGISLATURE DE QUÉBEC.
LA LITTÉRATURE CANADIENNE.
UN CANADIEN DE L'OUEST.
SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE.
COURRIER DE HULL.
ÇÀ ET LÀ.
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE.
A TRAVERS OTTAWA
FEUILLETON—LA ROUTE DE L'ABIME: *Raoul de Navery.*
[illegible] D'OTTAWA.
MARCHÉS ÉTRANGERS.

UNE CONFERENCE DE M. RAMEAU

Nous avons reçu un volume contenant le compte-rendu des travaux du Congrès Bibliographique International, tenu à Paris du 1er au 4 juillet 1878. Cet ouvrage abonde en matières instructives et renferme, entre autres, la conférence sur la littérature canadienne par M. Rameau, que nous reproduisons en ce moment.

C'est pour nous, Canadiens-Français, une bonne fortune d'avoir à Paris un ami de notre cause aussi éminent et aussi dévoué que l'est M. Rameau. Non content d'avoir publié deux livres remarquables, d'un intérêt immédiat pour nous : *Canadiens et Acadiens* et *Une Colonie féodale*, il ne manque jamais l'occasion de faire connaître les hommes et les choses de notre pays sous le jour le plus sympathique.

Cette fois, il a voulu saisir l'occasion de la réunion du Congrès Bibliographique International—c'était durant l'Exposition de Paris—pour parler des écrivains canadiens et donner un aperçu de notre mouvement intellectuel. Sans partager tous ses jugements, nous savons qu'il a voulu être juste et impartial pour chacun. Dans un temps où l'œuvre statistique monumentale, qui a pour nom le Recensement du Canada par M. J. C. Taché (5 gros volumes), est loin d'être appréciée comme elle devrait l'être par une partie de la presse anglaise, nous enregistrons avec une satisfaction toute particulière le témoignage de M. Rameau, que cet immense travail est "l'une des publications statistiques les plus détaillées et les plus claires qui aient paru dans ce siècle."

M. Rameau termine sa conférence par un passage emprunté à la péroraison du célèbre discours que prononça M. Chauveau, lors de l'inauguration du monument des braves, à Sainte-Foye, et que M. Forcade, critique de la *Revue des Deux-Mondes* considère "comme l'une des plus belles pages de l'éloquence française." Et M. Rameau ajoute cette simple observation : "Et voilà comment on parle le français dans la Nouvelle-France, sur les bords du Saint-Laurent." Et tout l'auditoire d'applaudir à outrance, nous a dit un prêtre canadien qui avait l'avantage d'assister à cette conférence.

LE PONT DE HULL

La ville de Hull est intéressée à l'heure actuelle dans la construction de deux ponts. L'un a pour but d'établir une communication avec la Pointe Gatineau—celui là n'est encore qu'à l'état de projet—et l'autre, qui est en pleine voie d'exécution, traverse l'Outaouais au-dessus des Chaudières pour donner un terminus au chemin du Nord en cette ville, et le faire communiquer avec les chemins d'Ontario et de l'Ouest. A vrai dire, le pont des Chaudières importe encore plus à Ottawa qu'à sa voisine.

L'honorable M. Chapleau, ministre des travaux publics, vient de présenter au sujet de ce dernier pont, une résolution par laquelle il demande l'autorisation de compléter les travaux de construction et de faire l'acquisition de terrains dans la cité d'Ottawa, pour y ériger une station de trafic et de passagers. Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

On sait que ce pont a été commencé par M. Joly. C'est l'un des nombreux actes inconstitutionnels qui ont signalé sa carrière ministérielle. En effet, M. Joly avait encouru cette dépense sans obtenir au préalable l'assentiment de la chambre. Les conservateurs n'ont jamais combattu l'idée même de cette entreprise, au contraire elle a toujours formé partie de leur projet d'un chemin de fer du nord, mais ils ont blâmé dans le temps M. Joly d'avoir commencé des travaux aussi considérables sans l'autorisation de la Chambre.

Les profits nets realisés par la banque de Montréal durant l'année terminée le 30 avril dernier s'élèvent à $1,151,125.52.

ECHOS DU JOUR

Une bonne note pour l'honorable M. Lynch. Il a fait un excellent discours en français sur la loi des timbres. Nous voudrions pouvoir décerner ce compliment à un plus grand nombre d'hommes politiques anglais.

Le général Grant était au bureau du général Rowley, à Galéna, quand il a reçu la dépêche de la nomination de M. Garfield. Il n'a pas paru en être affecté le moins du monde. Il a dit tout simplement que "c'était très bien, et qu'il était satisfait," et s'en est retourné chez lui sans en dire davantage.

Nous apprenons que l'association Saint-Jean-Baptiste de Manitoba a choisi comme délégués à la grande convention nationale du 24 courant, M. l'abbé A. A. Cherrier, curé de Saint-Boniface, M. T. A. Bernier, avocat de Sainte-Agathe, Man., et M. Elie Tassé, d'Ottawa, ci-devant de Winnipeg.

Le gouvernement de Québec a donné à une compagnie canadienne de la province, John McDougal & Cie., des contrats pour la construction de cent (100) chars à marchandises, cent (100) chars plate-forme et en sus, à Monsieur Crossen, de Cobourg, Ontario, un contrat pour dix chars d'excursion.

Le gouvernement a nommé M. J. A. Hervieux, de Saint Jérôme, pour faire l'inspection des bureaux d'enregistrement dans la province de Québec, avec instruction de préparer un rapport sur la manière dont ces bureaux sont tenus, et sur les changements à apporter dans l'administration de ce département et les lois qui les régissent. Le salaire de M. Hervieux n'est pas fixé.

Du *Courrier du Canada:*

Son Honneur le lieutenant-gouverneur, les membres du cabinet provincial et un grand nombre de députés sont allés hier matin, vers onze heures, faire visite à l'asile Beauport et les dépendances. Ils ont été reçus par M. le Dr F.E. Roy, un des propriétaires de l'institution, et par M. le chevalier Vincelette, qui ont montré beaucoup de courtoisie à l'égard des illustres visiteurs. Ceux-ci ont manifesté un grand intérêt pour tout ce qui se rattache à cet asile, qui est sans contredit le mieux tenu de la province. Vers midi, tous s'en revenaient enchantés de la cordiale hospitalité qu'on leur avait offerte.

Le *Nouvelliste* dit que la rumeur allant à dire que M. de Larochefoucaud devait accompagner M. Claudiot Janet dans son voyage à Québec, est controuvée. C'est M. le comte Jules de Foucault qui a accepté l'invitation du Congrès Catholique. M. de Foucault est un homme très distingué. Il est membre de plusieurs associations catholiques et collaborateur du *Monde* de Paris. Le fils de Eugène Veuillot accompagnera peut-être nos distingués visiteurs.

Nous extrayons ce qui suit d'une lettre de M. Charles de Bonnechose à un ami d'Ottawa: "M. Marmier, l'un des quarante, reste fidèle à votre noble pays; ses articles, dans la *Semaine des familles*, ont dû vous le prouver... D'ici à peu, il sera souvent question du Canada dans nos journaux, à l'occasion de votre fête de Saint-Jean-Baptiste. Pour ma part, je serai heureux de faire reproduire dans quelques gazettes des fragments de vos publications; mais, plus que jamais, je vous demande de revoir les épreuves des articles destinés à être placés sous les yeux des journaux français."

Nous croyons devoir donner l'adresse de cet ami des Canadiens, tout en priant ceux qui écrivent de lui faire parvenir leurs articles dont il fera si bon usage: M. Charles de Bonnechose, conseiller référendaire à la Cour des Comptes, 43 *bis*, Avenue Montaigne, Paris.

Après avoir lu la *Chronique trifluvienne* de M. Sulte, M. Rameau a écrit à l'auteur une lettre très bienveillante d'où nous tirons les passages suivants: "Je ne sais si c'est parce que le sujet que vous traitez se rapporte plus directement à l'objet de mes études habituelles, mais ce volume m'a fait un plus grand plaisir que le premier que vous avez publié il y a dix ans. J'y ai trouvé une quantité de documents et renseignements intéressants et importants. C'est un travail qui contribuera à éclairer d'un jour nouveau et fécond l'histoire de l'établissement du Canada et de l'installation des Européens dans le Nouveau-Monde. J'en tire, quant à moi, un grand profit, et j'aurai probablement, à diverses reprises, l'occasion de vous demander à ce sujet plusieurs explications et commentaires. Je ne m'étends pas plus longtemps aujourd'hui, à cause des bornes d'une lettre; qui sait même si je ne vais pas aller vous les demander en personne—la société Saint-Jean-Baptiste de Québec m'ayant envoyé une invitation pour le 24 juin."

Le projet de loi présenté par le gouvernement de Québec concernant les coroners, pourvoit à ce que ces derniers puissent procéder à une enquête sur une demande signée par l'un des substituts du procureur-général, un magistrat de district, le greffier de la paix, le maire, le curé, le pasteur d'une église ou le juge de paix de la localité. Le coroner pourra aussi réunir un jury, pourvu qu'il déclare par écrit que, d'après les informations reçues, il a lieu de croire qu'un meurtre a été commis, ou que le défunt a été victime de mort violente ou dans des circonstances de nature à nécessiter une enquête. L'examen *post-mortem* ne pourra être fait que sur la recommandation de la majorité du jury ou sur une déclaration écrite du coroner que dans son opinion tel examen est nécessaire. Si une analyse chimique est requise, le coroner devra en notifier le procureur-général qui fera choix d'un analyste.

Les cadavres devront être inhumés aux dépens de la municipalité dans les limites de laquelle ils auront été trouvés; dans ce cas, les frais d'inhumation pourront être réclamés de la succession du défunt. Les honoraires du coroner seront de trois piastres par jour, mais d'au moins six piastres par enquête et de dix centins par mille pour frais de voyage. Les dépenses supplémentaires devront être certifiées par le président du jury.

Les honoraires du médecin seront de cinq piastres pour un examen externe, de dix piastres pour un examen interne, et de vingt seulement pour une analyse, à moins qu'elle n'ait été exceptionnellement difficile, dans lequel cas les officiers de la couronne feront eux-mêmes le prix.

LEGISLATURE DE QUÉBEC

Québec, 11 juin.

Québec, 11—La chambre n'a siégé aujourd'hui que jusqu'à six heures et s'est ajournée à lundi.

Plusieurs bills d'intérêt privé ont été considérés et renvoyés à des comités. Le gouvernement a répondu à grand nombre de questions et plusieurs avis de motion ont été adoptés.

On sait que les affaires de la session sont poussées avec la plus louable activité. Quatre projets de loi, présentés par le gouvernement, ont déjà été adoptés.

Le premier ministre, répondant à une question posée par un député, a dit que le traitement de M. Sénécal, surintendant du chemin de fer du Nord, n'est pas fixe. Le gouvernement lui alloue 2½ pour cent sur les bénéfices nets du chemin.

On pense que le discours du budget sera prononcé d'aujourd'hui en huit.

LA LITTERATURE CANADIENNE

Par M. E. Rameau.

(*Suite et fin.*)

C'est dans la littérature légère, humoristique, que se plaisent le plus volontiers les Franco-Canadiens, c'est là et dans les travaux sérieux de l'histoire qu'ils se sont le plus distingués jusqu'ici. On ne s'imagine pas tout ce qui se retrouve d'esprit et de sève gauloise sur les bords du Saint-Laurent; le commerce fréquent des Anglais et de leur littérature y ajoute une pointe d'humour tout à fait originale. Je n'entreprendrai point d'énumérer tous les recueils de critique, de physiologie générale, de fantaisies, d'observations mordantes, qui surabondent à Québec et à Montréal, je citerai donc seulement, au cours de la plume, les publications que la renommée a particulièrement signalées.

Les Chroniques d'Hector Fabre, qui est peut-être l'homme le plus spirituel du Canada; *Les Mélanges* de Sulte dont nous avons déjà cité les travaux d'érudition, et qui est aussi un charmant publiciste (une de ses Nouvelles, intitulée *Fleurs fanées*, est un petit chef-d'œuvre de sentiment); M. Buies, pamphlétaire humoristique, railleur, un peu bohème, dont le style est mordant et la phrase vivante, mais qui malheureusement cherche trop systémathiquement son originalité. Nous avons déjà parlé des travaux historiques de l'abbé Casgrain, mais c'est en même temps un écrivain rempli d'imagination et de coloris dont les légendes et les portraits sont saisissants d'animation et de pittoresque. *Les Biographies* de M. David, écrites avec autant de verve que d'impartialité, qualités qui semblent s'exclure et qu'il a su concilier.

Nous terminerons enfin par les *Echos de Québec*, par Napoléon Legendre, l'esprit le plus foncièrement original du Canada à notre sens. En effet, on n'y sent point l'effort; avec le style le plus simple il rencontre sous sa plume des idées, des manières de voir et de s'exprimer qui éveillent chez le lecteur des aperçus nouveaux, des réflexions inattendues; n'est-ce pas là ce qui constitue la véritable originalité de l'intelligence, également éloignée de la bizarrerie et de la banalité?

Nous sommes ici malheureusement très limités par l'espace, mais il sera facile à ceux qui nous écoutent de compléter ce rapport trop écourté en lisant soit les Biographies canadiennes de M. David, soit une excellente Conférence publiée en 1877 à Versailles, chez Bernard, par M. Le Faivre, consul général de France au Canada. C'est dans ces deux livres que l'on pourra le mieux saisir l'activité du travail intellectuel de cette France nouvelle qui, par delà l'Océan, vit, se meut et grandit, quand nous soupçonnons à peine ici son existence!

Notons en passant que M. Sauton, libraire rue du Bac, s'est créé une spécialité pour la vente de livres canadiens.

Nous ne saurions clore cet exposé sans parler de M. Etienne Parent et de M. Chauveau, qui sont les deux plus hautes sommités intellectuelles du Canada: le premier, qui n'a publié malheureusement que des discours et des leçons, bien qu'il soit mort à plus de 70 ans, était un esprit vigoureux qui a abordé les plus grands problèmes de l'esprit humain, et son style étincelle d'une verve gauloise qui donne à ses études un charme incomparable. Le second a été pendant longtemps à la tête de l'instruction publique, il a publié des romans et des poésies, et tout dernièrement un ouvrage magistral sur l'enseignement en Amérique auquel on a décerné une médaille d'or à l'Exposition de 1878; c'est le plus grand orateur du Canada; permettez-moi, à ce propos, de terminer mon rapport par une anecdote et une citation. Je partais en 1860 pour l'Amérique, et je faisais mes adieux, sur le boulevard, à quelques amis lorsque je fus abordé par Forcade, qui tenait alors le sceptre de la critique dans la *Revue des deux mondes:* "Puisque vous allez au Canada, me dit il, peut-être y rencontrerez-vous un M. Chauveau qui dirige l'instruction publique en ce pays, je ne le connais pas autrement que par un discours, prononcé sur le monument de Montcalm et de Wolfe qui m'est tombé par hasard dans les mains; mais dites-lui de ma part, que j'ai été profondément ému en le lisant, et que je le considère comme une des plus belles pages de l'éloquence française."

Cet éloge si spontané, et dont M. Chauveau fut justement fier, n'avait rien d'exagéré; l'œuvre était mal aisée, puisqu'il s'agissait de réunir dans un commun éloge deux généraux, dont l'un fut le conquérant et l'autre le glorieux défenseur du Canada, mais l'orateur sut s'élever à une telle hauteur qu'il domina toutes les difficultés. La fin de la péroraison que je vais vous citer et qui est fort émouvante, vous permettra d'apprécier cette prose ample et sonore:

"Et ces guerriers eux-mêmes, s'il leur était donné de se lever de leur couche funèbre; de contempler ce ciel aussi pur et brillant qu'il était sombre le jour de leur combat;..... s'il était donné à nos miliciens d'entendre, après un siècle, parler français sur leur tombe; de voir des uniformes français, mêlés aux uniformes anglais pour leur rendre hommage; ..... n'est-il pas vrai qu'ils demanderaient comme une faveur de vivre quelque temps auprès de nous?

"Non, guerriers que nous vénérons, vous avez payé votre dette à la patrie, c'est à nous de payer la nôtre. Votre journée est remplie, votre tâche laborieuse et sanglante est terminée, la nôtre à peine commence. Vous vous êtes couchés dans la gloire, ne vous levez pas! Pour nous, quels que soient nos aspirations, nos dévouements, notre courage, Dieu seul sait où et comment nous nous coucherons.

"Mais vous, dormez en paix, sous les bases de ce monument, entourés de notre vénération, de notre amour, de notre perpétuel enthousiasme,..... dormez..... jusqu'à ce qu'éclatent dans les airs les sons d'une trompette plus retentissante que celle qui vous sonnait la charge, accompagnée des roulements d'un tambour mille fois plus formidable que celui qui célébrait vos glorieuses funérailles, et alors tous, Anglais et Français, grenadiers, montagnards, miliciens et sauvages, vous vous lèverez, non pas pour une gloire comme celle que nous, faibles mortels, entreprenons de vous donner, non pas pour une gloire d'un siècle ou de plusieurs siècles, mais pour une gloire sans terme et sans limites, qui commencera avec la grande revue que Dieu lui-même passera quand les temps ne seront plus!"

Ne semble-t-il point, messieurs, qu'on entend le clairon qui réveille les morts, et que tous ces guerriers soulèvent la pierre sépulcrale en rang de bataille comme dans la belle gravure de Raffet:

Sûr la grande revue que passe à minuit
César décédé.

Mais je reste sur cette citation, rien ne saurait vous donner une plus noble idée de la manière dont on parle le français dans la Nouvelle-France, sur les bords du Saint-Laurent.

—L'ouvrage est maintenant très abondant dans le port de Québec où il y a dans le moment, au-delà de deux cents bâtiments. Les ouvriers de bord ne forment plus maintenant qu'une seule société et tout le monde travaille; espérons que la bonne entente continuera de régner. On dit que les ouvriers gagnent $4 par jour

—Toutes les sociétés nationales qui se proposent de se faire accompagner par un corps de musique, à Québec pour la fête du 24 juin, apprendront avec plaisir que les compagnies du Richelieu, du Grand Tronc et du chemin de fer du Nord transporteront gratis, tous les corps de musique. Toutes les compagnies ont réduit leur prix de passage de moitié, y compris le Kennébec, l'Intercolonial, les vapeurs du Golfe et des ports d'en bas.

UN CANADIEN DE L'OUEST

La population franco canadienne du Wisconsin vient de perdre, dans la personne de l'honorable Louis Vincent, de Chippewa Falls, récemment décédé à Wabashaw, dans le Minnesota, l'un de ses représentants les plus estimés et les plus marquants.

Il était établi aux Etats-Unis depuis 1836. Doué d'une énergie à toute epreuve, Louis Vincent quitta le toit paternel à 20 ans, sans autre ressources que son intelligence et ses bras vigoureux, et pénétra hardiment au sein des belles forêts qui bordaient, il y a un quart de siècle, les rivières Eeau-Claire et Chippewa. Le travail des premières années fut assez pénible pour le jeune pionnier. On le voit tour à tour maniant la hache, au gouvernail d'un bateau à vapeur, ou à la poursuite des bêtes sauvages pour se procurer la nourriture nécessaire. Le succès ne se fit pas attendre. En moins de cinq ans il économisa suffisamment, grâce à ses habitudes de vie réglées, pour acheter des terres à pin considérables sur le parcours de la rivière Chippewa et de ses tributaires. Les transactions qu'il fit sur le bois de sciage depuis 1860 furent si importantes qu'il se vit en mesure, il y a cinq ans, de faire l'acquisition, avec quatre compatriotes, de l'une des plus grandes scieries du Wisconsin, aujourd'hui en pleine opération.

M. Louis Vincent, qui était l'un des plus anciens pionniers de la Chippewa, fut appelé, en 1876, à représenter le comté de Chippewa, dans la législature du Wisconsin et en 1878 au poste de maire de Chippewa Falls.

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

Les personnes suivantes ont été nommées pour représenter la société Saint-Jean Baptiste d'Ottawa, lors des démonstrations et de la convention nationale qui auront lieu à Québec du 24 au 27 de ce mois.

Dr F. X. Valade, président-général de la société.

MM. F. R. E. Campeau et P. C. Auclair, vice-présidents.

M. J. A. Bélanger, président, section Saint-Joseph.

M. O. Dionne, président, section Sainte-Anne.

M. L. David, président, section Saint-Jean-Baptiste.

M. E. E. Lauzon, président, section Notre-Dame.

M. A. Laperrière, président de l'Institut.

MM. Tassé, M. P., Dr P. Saint-Jean, B. Sulte, A. E. Evanturel, S. Drapeau, C. Desjardins, J. W. Peachy, Dr Robillard.

Il a été résolu que la célébration de la fête nationale aura lieu dimanche, le 20 juin—sans procession. Il y aura à l'issue des vêpres à la basilique, un sermon sur la fête du jour, et ensuite bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement.

Après cette cérémonie religieuse les citoyens voudront bien se rendre en nombre à l'Institut ou quelques-uns de nos orateurs distingués seront invités à prendre la parole.

COURRIER DE HULL

—M. Symmes, d'Aylmer, percepteur du revenu, a passé la journée de jeudi à visiter les débits de liqueurs de cette ville, et a fortement engagé leurs propriétaires à prendre des licences, sans délai, afin d'éviter les poursuites qui suivront de près cet avertissement, contre les réfractaires.

—Notre actif inspecteur des licences, M. Genest, a découvert cette semaine trois débits de liqueurs non licenciés, des propriétaires desquels il a sans coup férir exigé et obtenu le paiement des droits municipaux sur ce trafic. Il pense pouvoir en dénicher plusieurs autres encore d'ici à quelques jours.

—Les Frères des Ecoles chrétiennes préparent une jolie séance dramatique qui sera tenue dans la vaste salle du collége, demain soir, dimanche.

—M. Eddy fait actuellement construire une haute tour attenant à la maison qui abrite sa pompe à incendie et devant servir à y placer les boyaux pour les faire sécher à la suite d'un incendie.

—La corporation a fait venir de Toronto de solides portes de voûtes de sûreté, du poids de 2,640 livres, lesquelles devront servir à la voûte de sûreté qu'elle fait actuellement érige pour l'usage de la cour de circuit.

—Hier après-midi, un cheval attelé à la voiture d'un marchand de lait, est tombé sur la Rideau, au coin de la rue Cumberland, et dans sa chute s'est gravement écorché les jambes de devant.

—On a commencé lundi à poser le balast sur le chemin du Nord. Le gravier est pris sur le chemin des Piles pour les sections avoisinantes. La section entre Montréal et Québec en a grandement besoin.

—Les nominations suivantes ont été faites sur le chemin de fer du Nord: M. Vallée, frère du député de Portneuf, a été nommé agent des billets et sous-agent à la station du Palais; M. Eugène Bender, secrétaire de M. Blumhart à la même station, et M. Patoine assistant de M. Hardy, récemment nommé chef d'etrepôt.

—Des ouvriers sont employés à faire les travaux nécessaires, aux anciennes casernes de l'artillerie de Québec pour convertir ces bâtiments en une fabrique de cartouches. Plusieurs familles qui les occupaient ont été notifiées de les évacuer au premier août.

CHAPEAUX DE PAILLE

J'ai en magasin le plus grand assortiment de CHAPEAUX DE PAILLE qui se soit jamais vu à Ottawa. Cinq minutes d'inspection prouveront ce que j'avance.

CHAPEAUX DE PAILLE.

J'ai l'assortiment le plus varié de CHAPEAUX DE PAILLE qui ait jamais été montré à Ottawa. Un coup d'œil dans ma vitrine prouvera ce que j'avance.

CHAPEAUX DE PAILLE.

J'ai des CHAPEAUX DE PAILLE canadiens, des CHAPEAUX DE PAILLE anglais, et des CHAPEAUX DE PAILLE américains de toutes couleurs et façons. Une collection essentiellement cosmopolite.

CHAPEAUX DE PAILLE.

Et enfin, ce qui n'est pas le moins important, j'ai des CHAPEAUX DE PAILLE à des prix qui conviennent à toutes les bourses.

R. J. DEVLIN

TOUS LES JOURS

GRANDE VENTE!

DE

MARCHANDISES

Nouvelles et de Goût

CHEZ

O'DOHERTY et Cie.,

110 RUE SPARKS

En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

ETABLI EN 1854

THOS. PATTERSON

Fournisseur de Son Excellence le Gouverneur-Général.

EPICIER DE FAMILLES

et marchand de vin, marchandises de choix au plus bas prix du comptant.

No. 59, RUE RIDEAU

Ottawa, 11 juin, 1880. 1a

P.C. Guillaume
RUE SUSSEX,
OTTAWA.

DEMENAGE

M. P. C. GUILLAUME

Donne avis à ses nombreuses pratiques qu'il a transporté son

Fonds de Magasin

—AU—

No. 455 Rue Sussex

Où il vendra toujours ses marchandises avec pleine satisfaction pour l'acheteur.

Livres d'Histoire, de Prières, ET D'ECOLE

VENDUS A TRÈS-BAS PRIX.

LIMITES DE BOIS DE GRANDE VALEUR

A VENDRE

Situées sur la rivière du Lièvre et ses tributaires, la Menjanmagoos et Piscatoshins.

Permis No. 150, Branche du milieu. 44 milles.
do No. 151, Branche Nord-Est. 50 milles.
do No. 152, Branche Nord-Est. 50 milles.
do No. 153, Branche Nord-Ouest. 50 milles.
do No. 154, Branche Nord-Ouest. 50 milles.

244 MILLES CARRÉS, plus ou moins.

Les limites ci-dessus décrites, étant la propriété des héritiers de feu J. F. GAUDET, ont été récemment explorées et les bornes définies en vertu d'instructions émanées du département des terres de la Couronne, Québec; elles sont bien boisées et amplement pourvues de cours d'eau.

Certaines formalités requises par les lois de la province de Québec n'ayant pas été remplies à temps, la vente des limites ci-dessus est ajournée au 23 JUIN 1880.

Pour plus ample information, s'adresser au soussigné, ou à M. A.O. Audy, 173, rue Daly.

J. M. CURRIER.

JAS. BREWER,
Encanteur.

Ottawa, 9 juin 1880.

VIENT DE PARAITRE

UN PARALLELE

Lord Beaconsfield et sir John Macdonald

PAR

JOSEPH TASSÉ

Brochure sur papier de luxe, accompagnée des portraits de lord Beaconsfield et de sir John Macdonald.

Prix: 50 cts. l'exemplaire

S'adresser au bureau du *Canada*.

Paniers de Marché

ET

PANIERS DE COLLATION

En grande Variété.

CHEZ

C. S. Shaw & Cie

IMPORTATEURS

63, rue Sparks

N. B.—N'achetez pas avant d'avoir vu nos prix.

Porcelaine, Faïence, Poterie et Lampes.

Les meilleures et les plus économiques

CHEZ

CHATFIELD

92, RUE RIDEAU.

Hotel du Canada

COIN DES

Rues Albert et Alma, Hull, P.Q

TENU PAR

Mme F. X. GROULX

Ci-devant d'Ottawa.

La buvette est fournie de vins, liqueurs et cigares de choix.

Nouveaux Arrivages

AU MAGASIN DE

C. GAGNÉ ET Cie.

VOYEZ NOS PRIX:

HABILLEMENTS à ordre pour.....$ 9 00
HABILLEMENTS à ordre pour..... 9 50
HABILLEMENTS à ordre pour..... 10 50
HABILLEMENTS à ordre pour..... 11 00
HABILLEMENTS à ordre pour..... 12 50
HABILLEMENTS à ordre pour..... 13 50

100 PIÈCES

A VOTRE CHOIX.

COUPE PARFAITE OU PAS DE VENTE!

N'oubliez pas de venir nous voir

Avant d'acheter ailleurs!

N'oubliez pas nos chemises blanches pour 75 centins, ni nos chemises blanches avec collets pour $1.00.

Venez acheter un de nos chapeaux de Leghorn pour 50c. et 60c.

Chemin de fer Q. M. O. et O

AVIS

A partir de MARDI, le 8 JUIN courant, le train de Hull à Aylmer partira de Hull à 9 hrs. a.m. au lieu de 10 hrs. a.m., et le train d'Aylmer à Hull partira d'Aylmer à 8.30 p.m. au lieu de 9:00 p.m.

Les autres trains continuent de voyager aux heures ordinaires.

L. A. SENECAL,
Surintendant-général.

4 juin 1880. 6f.

Chemin de fer Q. M. O. et O

CHANGEMENT D'HEURE

A partir de LUNDI, 3 Mai 1880

Les trains partiront aux heures suivantes:

	Train de la malle.	Train Express
D'Hochelaga pour Hull....	8.30 a.m,	5.15 p.m.
Arrivant à Hull.....	12.40 p.m,	9.25 p.m.
De Hull pour Hochelaga..	8.20 a.m,	5.05 p.m.
Arrivant à Hochelaga....	12.30 p.m,	9.15 p.m.
	Train de nuit.	
D'Hochelaga pour Québec	3.00 p.m,	10.00 p.m.
Arrivant à Québec.....	9.00 p.m,	6.30 a.m.
De Québec pour Hochelaga.....	10.40 a.m,	9.30 p.m.
Arrivant à Hochelaga.....	4.45 p.m,	6.30 a.m.
D'Hochelaga pour Saint Jérôme.....	Mixte. 5.30 p.m,	Mixte. ———
Arrivant à Saint Jérôme.	7.15 p.m,	———
De Saint-Jérôme pour Hochelaga.....	———	6.45 a.m
Arrivant à Hochelaga.....	———	9.00 a.m

(Trains locaux entre Hull et Aylmer.)

Les trains quittent la Station de Mile-End *Sept Minutes plus tard.*

Des magnifiques Chars Salons sont attachés à chaque train de passager et des Chars Dortoirs au train de nuit.

Les Trains *de ou pour* Ottawa correspondent avec les trains *de et pour* Québec.

Pour billets et renseignements s'adresser à l'administration générale, 13 Place-d'Armes; ou au bureau pour la vente des billets, 202, rue St. Jacques à Montréal.

L. A. SENECAL,
Surintendant général.